



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou le 07 septembre 2023

L'Union européenne et ses Etats membres, partenaires des pays côtiers du Golfe de Guinée pour renforcer la sécurité maritime de la sous-région.

Le porte-hélicoptère amphibie (PHA) MISTRAL de la Marine Nationale française accueillant le stage d'Instruction Régional Embarqué et Numérique, « SIREN » au profit d'officiers du Golfe de Guinée et du Maroc est en escale au Port de Cotonou, dans le cadre de la « Présence Maritime Coordonnée ». A cette occasion, l'Union européenne (UE) au Bénin organise ce 07 septembre à bord du MISTRAL, une rencontre pour les acteurs béninois de la Mer et les officiers stagiaires, afin de présenter la formation « SIREN », placée sous le patronage de l'Architecture de Yaoundé, mais aussi échanger sur les enjeux et actions en matière de sécurité maritime des partenaires béninois et européens. Cette rencontre témoigne de l'engagement continu de l'UE et de ses États membres aux côtés du Bénin et des Etats du Golfe de Guinée dans le secteur de la sécurité maritime.

La sécurité et la prospérité mondiale deviennent de plus en plus dépendantes de lignes de communication maritimes libres et sûres. L'UE et ses Etats membres sont déterminés à défendre les principes de la liberté de navigation tels que prévus par le droit international, et par conséquent engagés dans la sécurité maritime autour du globe. Le Golfe de Guinée est une importante zone maritime qui couvre 6,000 km de côtes. Chaque jour, environ 1 500 navires de pêche, navires citernes et cargos naviguent dans ses eaux. La piraterie, la pêche illégale non déclarée et non réglementée (IUU), les trafics illégaux, la dégradation environnementale, et la sécurité des ports demeurent des défis pour la sécurité maritime et la liberté de navigation, et au final une menace majeure pour le développement économique de toute la région.

La Commission européenne et le haut représentant ont adopté en mars 2023 une Communication conjointe sur le renforcement de la Stratégie de Sûreté Maritime de l'UE (SSMUE) afin de garantir une utilisation pacifique des mers et de protéger le domaine maritime contre les nouvelles menaces. Ils ont également adopté un plan d'action actualisé au moyen duquel la stratégie sera mise en œuvre.

Depuis 2014, la SSMUE et son plan d'action fournissent en effet un cadre global permettant de faire face aux défis en matière de sûreté en mer. Elle a renforcé l'autonomie de l'UE et sa capacité à faire face aux menaces et aux défis en matière de sûreté maritime. L'UE est devenue un acteur reconnu dans le domaine de la sûreté maritime en menant ses propres opérations navales, en améliorant l'appréciation de la situation maritime et en coopérant avec un large éventail de partenaires extérieurs, notamment dans le Golfe de Guinée, qui est l'une des « zones d'intérêt maritime » reconnues par la Stratégie.

L'engagement commun de l'UE et ses Etats membres se reflète dans plusieurs opérations majeures en mer organisées dans le cadre de la Politique Commune de Sécurité et de Défense et, dans le cas du Golfe de Guinée, par les Présences maritimes coordonnées (CMP). Le lancement des CMP en 2021 avait été stimulé par la dégradation de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, en particulier dû à un accroissement sans précédent de l'enlèvement et séquestration d'équipages. En 2021, dix frégates de surveillance de cinq Etats membres de l'UE avaient déjà participé et ainsi assuré une présence continue toute l'année, avec au moins une frégate et jusqu'à cinq frégates patrouillant en même temps dans la région.

La présence du Mistral à Cotonou revêt une importance toute particulière car il s'agit de marquer son appui au programme SIREN qui symbolise parfaitement l'esprit de coopération qui préside depuis 2013 à la mise en œuvre de l'architecture de Yaoundé. Depuis le 22 août dernier, une trentaine d'officiers de marine issus des différents pays du Golfe de Guinée sont ainsi accueillis à bord du Mistral pour y effectuer un stage de 4 semaines. Cette formation contribue ainsi à l'approfondissement des connaissances et des savoir-faire liés

à l'action de l'Etat en mer. Elle permet de disposer d'une meilleure connaissance des procédures, des pratiques des différents acteurs du dispositif de coopération régional et, finalement, par la multiplication des échanges interpersonnels de renforcer la qualité de la coopération au niveau régional dans le secteur maritime. L'approche privilégiée est avant tout partenariale. Ce projet bénéficie ainsi de l'appui d'experts issus des projets GoGIN¹, SEACOP², SWAIMS³ et PESCAO⁴ financés par l'Union européenne, mais aussi du CEDRE et du MDAT GOG (« Maritime Domain Awareness for Trade – Gulf of Guinea »), projet conduit avec les Britanniques.

L'UE et ses Etats membres réaffirment leur volonté d'accompagner le Bénin et les pays côtiers du Golfe de Guinée dans leur engagement pour la sécurité maritime et la liberté de navigation.

Contexte

Face aux défis croissants dans le Golfe de Guinée, l'UE et les pays côtiers ont approfondi la coopération. Les CMP qui appuient « l'Architecture de Yaoundé » s'inscrivent en complémentarité avec différentes initiatives de sécurité maritime financées par la Commission européenne :

- Le projet européen GoGIN vise à renforcer les centres maritimes. Le partage de l'information entre les administrations, les pays et les partenaires joue en effet un rôle crucial pour anticiper les incidents et actes criminels et mieux les combattre. La plateforme digitale YARIS, développée par le projet en collaboration avec les centres partenaires, est une réponse concrète à cette nécessité de partage.
- Dans la même lignée, le projet SEACOP soutient les efforts des pays partenaires en vue de la constitution d'unités conjointes (police, douane, gendarmerie, marines) de contrôles portuaires s'appuyant elles même sur des Unités de renseignement maritime. Le Bénin bénéficie de ce projet depuis le lancement de la première phase en 2015 jusqu'à la phase actuelle du SEACOP V. Le 29 juillet 2022, SEACOP a participé à la signature du protocole d'entente entre les agences nationales du Bénin impliqués et des formations conjointes se sont déroulées depuis lors avec l'appui du SEACOP.
- Le Projet d'Appui à la sécurité maritime intégrée en Afrique de l'Ouest (SWAIMS) s'articule, quant à lui, autour de deux volets : (i) les cadres juridiques, de gouvernance et d'application des lois en vue d'appuyer plus efficacement la sécurité maritime ; et (ii) les capacités opérationnelles d'application des lois à travers des formations institutionnelles et techniques. A titre d'exemple, des études sur le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les flux financiers illicites liés à la criminalité maritime dans le golfe de Guinée développées en étroite collaboration avec nos partenaires ont été validées dans chacun des pays.
- Le programme PESCAO soutient les États de l'Afrique de l'Ouest dans le renforcement du secteur de la pêche, la lutte contre la pêche non réglementée, non déclarée et illégale et la mise en œuvre des mesures de protection des stocks de poissons. Il a permis une analyse du cadre juridique des pays de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP) et du Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO), y compris le Bénin, sur la pêche illicite (2017) et la remise d'équipements système de surveillance par satellite (VMS) des navires de pêche à la Direction de la Production Halieutique (mars 2021).

Compte tenu des progrès significatifs réalisés, l'UE a décidé le 21 février 2022 de prolonger de deux ans la mise en œuvre du projet de CMP dans le Golfe de Guinée.

Pour plus d'informations: delegation-benin@eeas.europa.eu ou au (00 229) 21 31 26 17 ainsi que le site Web : http://eeas.europa.eu/delegations/benin_fr

« L'Union européenne est constituée de 27 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières ».

¹ Réseau interrégional du Golfe de Guinée

² Projet de coopération portuaire

³ Programme de soutien à la sécurité maritime intégrée en Afrique de l'Ouest

⁴ Projet d'amélioration de la gouvernance régionale des pêches en Afrique de l'Ouest